



Conge sans soldesur fiche de paie

Par **huberteric**, le **29/05/2015** à **13:24**

bonjour

le 23 j'etais en visite de reprise

le 24 j'avais demandais une journee pour controle medical à l hospital

sur ma fiche de paie je vois heures de conges sans solde du 23 au 24 , 15 heures retirés
est ce loyal et possible

sur ma fiche de paie marqué du 01 au 19 heures d'absences maladie 101 heures es encore
normal

j'ai un cdi à 169 h par mois dont 17h33 heures supp forfait merci de me repondre salutation